

PRESSTALIS, outil du PLURALISME

Refuser le démantèlement de Presstalis, c'est sauvegarder des emplois. C'est aussi lutter pour la préservation d'un système de distribution qui garantit le pluralisme de la presse.

Par Marion d'Allard

La presse est en crise et son système de distribution plus que jamais mis en danger. Presstalis (ex-NMPP) distribue 75% de la presse française, selon un système de péréquation qui garantit à chaque titre d'être diffusé partout en France. En gros, les titres les plus riches contribuent à la distribution des plus pauvres. Presstalis accuse aujourd'hui un important déficit. En 2011, le groupe Lagardère, qui détenait 49% de Presstalis, a cédé ses parts pour un euro symbolique. L'entreprise devient alors une société par action simplifiée (SAS), détenue à 75% par une coopérative des magazines, le reste par une coopérative des quoti-

diens. Cet été, la direction a annoncé un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 1 000 à 1 250 postes, sur les 2 500 que compte l'entreprise, ainsi qu'une recapitalisation à hauteur de 200 millions d'euros (lire l'encadré). Il est aussi question de supprimer des dépôts de presse, qui passeraient de 134 aujourd'hui à 64 en 2015.

Des solutions alternatives existent

Après d'âpres négociations entre les éditeurs-actionnaires et l'État, un accord de principe vient d'être trouvé. L'État s'est engagé à verser 60 millions d'euros en plus des 35 millions déjà prévus. Les éditeurs participeront

quant à eux à hauteur de 16 millions d'euros et les Messageries Lyonnaises de presse (MLP), concurrentes de Presstalis, verseront 7,5 millions d'euros au titre de la péréquation sur la distribution des quotidiens. Ce qui a conduit le tribunal de commerce à prolonger, le 5 octobre, la mission de la mandataire nommée pour la mise en place du plan de restructuration.

La situation reste néanmoins précaire, bien que des solutions existent. Il s'agirait, par exemple, d'adosser la messagerie à la Caisse des dépôts et consignations ainsi qu'à la Banque postale. Ou encore de fusionner Presstalis et les MLP, afin de créer un service unique de distribution de la presse. Les salariés de Presstalis, en lutte pour sauver leurs emplois, refusent le plan de suppressions de postes. D'autant que cette saignée s'ajoute à une série de baisses d'effectifs via, entre autres, le non-remplacement des départs en retraite.

De la survie de Presstalis dépend celle de nombreux quotidiens et donc, celle du pluralisme. Pérenniser un système de distribution équitable s'impose comme une impérieuse nécessité, afin de garantir à chacun le droit fondamental à une information diversifiée. ■

Le SGLCE dénonce la logique d'externalisation

Dès l'annonce du plan de la direction de Presstalis, fin juillet, le SGLCE-CGT a dénoncé la « recette » qui consiste à « favoriser des opérations de sous-traitance en transférant des activités vers des officines où la précarité est la règle ». Concernant la situation financière de Presstalis, le SGLCE pointe « la responsabilité des éditeurs qui, en jouant d'une concurrence organisée, ont transféré massivement leurs titres aux MLP », mettant ainsi « en péril toute la filière ». Première proposition du SGLCE, « la mise en place d'une messagerie unique, fusion de Presstalis et des MLP ». Le SGLCE revendique aussi « une augmentation de la contribution des éditeurs » et « leur engagement à confier leurs titres à Presstalis ». Enfin, il souhaite que les discussions s'appuient sur « une base offensive de maintien et de développement des activités au sein des entreprises du groupe ».